Retrouvez tous les marchés publics et privés parus sur les 12 départements du Grand Ouest sur :
centraledesmarchés.com

Pour faire paraître une annonce légale :
Medialex, tél. 02 99 26 42 00 - Fax 0 820 309 009 (0,12€ la minute)
e-mail : annonces.legales@medialex.fr - Internet : www.medialex.fr

Tarif de référence stipulé dans Art.2 de l'arrêté ministériel du 14 décembre 2023, soit 0,183 € ht le caractère ou tarif forfaitaire à titre dérogatoire pour certaines annonces légales.
Les annonceurs sont informés que, conformément au décret no 2012-1547 du 28 décembre 2012, les annonces légales portant sur les sociétés et fonds de commerce concernées et publiées dans les journaux d'annonces légales, sont obligatoirement mises en ligne dans une base de données numérique centrale, www.actulegales.fr.

Marchés publics

Procédure adaptée

Commune de **Lucs-sur-Boulogne**

Accord-cadre sur la période 2025 - 2026 pour un programme pluriannuel d'entretien de réparation et de travaux neufs de voirie et réseaux divers (VRD) sur l'ensemble du territoire

PROCÉDURE ADAPTÉE

1 - Organisme qui passe le marché : commune de Lucs-sur-Boulogne, mairie, 164, avenue des Pierres-Noires, 85170 Les Lucs-sur-Boulogne.
2 - Mode de passation du marché : procédure adaptée.
3 - Objet du marché : accord-cadre sur la période 2025 - 2026 pour un programme pluriannuel d'entretien, de réparation et de travaux neufs de voirie et réseaux divers (VRD) sur l'ensemble du territoire de la commune de Lucs-sur-Boulogne.
4 - Dossier à retirer :
Le dossier de consultation est téléchargeable gratuitement sur la plateforme : https://www.marches-securises.fr
5 - Date limite de remise des offres : 5 mars 2025 à 12 h 00.
6 - Lieu de remise des offres par voie électronique via la plateforme : https://www.marches-securises.fr
7 – Critères de jugement des offres : choix de l'offre économiquement la plus avantageuse, appréciée en fonction des critères énoncés au R.C. (prix de l'offre : 50 %, valeur technique : 50 %).
8 - Justificatifs à produire : justificatifs visés aux articles L.2142-1, R.2142-3, R.2142-4, R.2143-3 et R.2143-4 du Code de la commande publique.
9 - Délai de validité des offres : 120 jours.
10 – Renseignements relatifs aux délais de voie de recours : TA de Nantes, 6, allée de l'Île-Gloriette, 44000 Nantes, tél. 02 40 99 46 00.
11 - Date d'envoi à la publication : 6 février 2025.

Commune de **Montréverd**

Rénovation énergétique et extension de la mairie

PROCÉDURE ADAPTÉE RESTREINTE

Section 1 : Identification de l'acheteur
Nom complet de l'acheteur (maître d'ouvrage) : commune de Montréverd.
Type de numéro national d'identification : Siret.
N° national d'identification : 200 058 386 00018.
Ville : Montréverd. Code postal : 85260.
Groupement de commandes : non.
Section 2 : Communication
Moyen d'accès aux documents de la consultation : lien URL vers le profil d'acheteur : https://www.marches-securises.fr
Identifiant interne de la consultation (n° opération) : AJ28SPL.
L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : oui.
Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : non.
Nom du contact (chargé d'opérations) : Frédéric Mitri.
Adresse mail du contact : f.mitri@vendee-expansion.fr
N° téléphone du contact : 02 51 44 90 00.
Section 3 : Procédure
Type de procédure : procédure adaptée restreinte.
Conditions de participation :
Aptitude à exercer l'activité professionnelle : conditions/moyens de preuve :
Les éléments suivants devront être fournis :
Pour l'architecte : l'attestation d'inscription à l'ordre des architectes DPLG ou HMNOP de l'année en cours,
- pour le BET fluides : la reconnaissance RGE étude et la qualification professionnelle OPQIBI 2013 (ou équivalent).
Capacité économique et financière : conditions/moyens de preuve :
Les éléments suivants devront être fournis :
- chiffre d'affaires global et chiffre d'affaires concernant les prestations objet du marché public, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles,
- DC2 ou documents équivalents,
- la preuve d'une assurance pours les risques professionnels en cours de validité,
- attestation d'assurance responsabilité civile professionnelle.
Capacité technique et professionnelle : conditions/moyens de preuve :
Les éléments suivants devront être fournis : preuve par tous moyens ; une déclaration indiquant indiquant les moyens humains généraux du candidat (effectifs, organigramme, CV...) ; la fiche récapitulative (format A3) de l'ensemble de l'équipe de maîtrise d'oeuvre selon le modèle joint au dossier.
Pour l'architecte : la présentation d'une liste de 5 principaux services en adéquation avec le projet (références) fournis ou à défaut, des certificats de qualification professionnelle (preuve par tous moyens) ou tout autre élément équivalent permettant d'apprécier les capacités (selon diaporama fourni).
Pour le reste de l'équipe : les certificats de qualification professionnelle et/ou les principaux services fournis en adéquation avec le projet (références), ou, à défaut, tout autre élément permettant d'apprécier les capacités ; la ou les autorisation(s) d'intervention à proximité des réseaux (AIPR) concepteur pour au moins un membre de l'équipe.
Conformément à l'arrêté du 22 mars 2019, le pouvoir adjudicateur précise que les services fournis (références) il y a plus de trois ans seront également pris en compte dans le cadre de l'examen de la candidature.
Technique d'achat : sans objet.
Date et heure limites de réception des candidatures : le mercredi 5 mars 2025 à 12 h 00.
Présentation des offres par catalogue électronique : interdite.
Réduction du nombre de candidats : oui.
Nombre maximum de candidats : 3.
En cas de réduction, critères de sélection des candidats admis à présenter une offre :
- 50% : capacités professionnelles en adéquation avec le projet (au regard des références, de leurs qualités architecturales ou à défaut, des éléments équivalents),
- 50% : capacités techniques, économiques et financières en adéquation avec le projet.
Possibilité d'attribution sans négociation (attribution sur la base de l'offre initiale) : oui.
L'acheteur exige la présentation de variantes : non.
Section 4 : Identification du marché
Intitulé du marché : marché de maîtrise d'oeuvre.
Code CPV principal : 71200000-0.
Type de marché : services.
Description succincte du marché : rénovation énergétique et extension de la mairie.
Lieu principal d'exécution du marché : Montréverd.
Durée du marché : la durée du marché de maîtrise d'oeuvre court de la notification du marché jusqu'à la fin de la période de garantie de parfait achèvement (que celle-ci soit initiale ou prolongée).
La consultation comporte des tranches : non.
La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : non.
Section 5 : Lots
Marché alloti : non.
Section 6 : Informations complémentaires
Visite obligatoire : oui.
Détail sur la visite : voir règlement de la consultation.
Autres informations complémentaires
Assistant à maîtrise d'ouvrage : Vendée Expansion, SPL, 33, rue de l'Atlantique, CS 80206, 85005 La Roche-sur-Yon cedex. Tél. 02 51 44 90 00.
Les variantes sont interdites.
Composition de l'équipe : la participation est réservée à une profession particulière. Dans sa candidature, le soumissionnaire devra disposer, a minima, des services d'un architecte DPLG ou HMNOP, habilité à la construction, ainsi que d'un BET fluide reconnu RGE étude et disposant de la qualification professionnelle OPQIBI 1913 (ou équivalent).
Compétences requises : architecture, économie de la construction, structure, fluides, acoustique et OPC.
Il est précisé que le candidat peut se présenter en groupement ou de manière individuelle s'il possède l'intégralité des compétences requises.

Oryon

Travaux pour l'aménagement de la voirie, réseaux divers du lotissement de l'îlot, rue des Sables, rue de Challans à Saint-Jean-de-Monts

PROCÉDURE ADAPTÉE OUVERTE

Oryon, M. Sébastien Bonnet, directeur général, 92, boulevard Gaston-Defferre, CS 30737, 85018 La Roche-sur-Yon cedex. Tél. 02 51 37 23 08.
Mèl : marches@oryon.fr
Web : http://www.oryon.fr
Siret : 547 050 146 00034.
Groupement de commandes : non.
L'avis implique un marché public.
Objet : marché de travaux pour l'aménagement de la voirie, réseaux divers du lotissement de l'îlot rue des Sables, rue de Challans à Saint-Jean-de-Monts (85160).
Référence acheteur : STJE.445_25.02
Type de marché : travaux.
Procédure : procédure adaptée ouverte.
Technique d'achat : sans objet.
Lieu d'exécution : rue des Sables, 8160 Saint-Jean-de-Monts.
Durée : 3 mois.
Classification CPV :
Principale : 45112730 - travaux d'aménagement paysager de routes et d'autoroutes.
Forme du marché : prestation divisée en lots : non.
Les variantes sont exigées : non.
Conditions de participation :
Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :
Aptitude à exercer l'activité professionnelle :
- formulaire DC2, déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (disponible à l'adresse suivante :
http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat)
- formulaire DC1, lettre de candidature _ Habilitation du mandataire par ses co-traitants (disponible à l'adresse suivante :
http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat)
Lettre de candidature habilitation du mandataire par ses cotraitants (DC1 disponible sur le site du Ministère de l'économie), déclaration du candidat individuelle ou du membre du groupement (DC2 disponible sur le site du Ministère de l'économie).
Capacité économique et financière :
Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :
- déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels.
Marché réservé : non.
Réduction du nombre de candidats : non.
La consultation comporte des tranches : non.
Possibilité d'attribution sans négociation : oui.
Visite obligatoire : non.
Critères d'attribution : offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :
- 60 % : valeur technique,
- 40 % : prix.
Renseignements d'ordre administratifs : Élodie Rousseau, Oryon, 92, boulevard Gaston-Defferre, CS 30737, 85018 La Roche-sur-Yon cedex. Tél. 06 36 41 85 07.
Mèl : marches@oryon.fr
L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : oui.
Présentation des offres par catalogue électronique : autorisée.
Remise des offres : 4 mars 2025 à 12 h 00 au plus tard.
Envoi à la publication le : 7 février 2025.
Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.
Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur : https://www.marches-publics.info

Syndicat mixte VSA

Rénovation d'un bâtiment pour aménagement du siège social du Syndicat mixte Vendée Sèvre Autizes

PROCÉDURE ADAPTÉE OUVERTE

Section 1 : Identification de l'acheteur
Nom complet de l'acheteur : Syndicat mixte VSA.
Numéro national d'identification : Siret : 258 501 634 00046.
Ville : Fontenay-le-Comte. Code postal : 85200.
Groupement de commande : non.
Section 2 : Communication
Moyen d'accès aux documents de la consultation : lien URL vers les documents de la consultation : https://demat.centraledesmarches.com/7079263
Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : oui.
Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : non.
Nom du contact : M. Arnaud Charpentier.
Adresse mail du contact : secretariat-smvsa@orange.fr
Numéro de téléphone du contact : 02 51 50 01 31.
Section 3 : Procédure
Type de procédure : procédure adaptée ouverte.
Conditions de participation :
Aptitude à exercer l'activité professionnelle : voir RC.
Technique d'achat : sans objet.
Date et heure limites de réception des plis : 28 février 2025 à 12 h 00.
Présentation des offres par catalogue électronique : interdite.
Réduction du nombre de candidat : non.
Possibilité d'attribution sans négociation (attribution sur la base de l'offre initiale) : oui.
L'acheteur exige la présentation de variantes : non.
Section 4 : Identification du marché
Intitulé du marché : rénovation d'un bâtiment pour aménagement du siège social du Syndicat mixte Vendée Sèvre Autizes.
Code CPV principal : 45110000-1.
Type de marché : travaux.
Lieu principal d'exécution du marché : ancien bâtiment LMP, ZA Fief du Quart, 85200 Saint-Martin-de-Fraigneau.
Consultation à tranches : non.
La consultation prévoit la réservation de tout ou partie du marché : non.
Section 5 : Lots
Marché alloti : oui.
Description du lot : démolition.
Description du lot : VRD, assainissement autonome.
Description du lot : gros oeuvre.
Description du lot : charpente bois, mur ossature bois.
Description du lot : couvertures tuiles et bac acier.
Description du lot : bardage en panneau compact.
Description du lot : menuiseries en aluminium.
Description du lot : menuiseries bois.
Description du lot : cloisons sèches isolation.
Description du lot : plafonds suspendus.
Description du lot : revêtements de sols céramiques et chapes.
Description du lot : revêtements de sols souples.
Description du lot : peinture.
Description du lot : électricité courants faibles.
Description du lot : plomberie sanitaire chauffage ventilation.
Description du lot : nettoyage.
Section 6 : Informations complémentaires
Visite obligatoire : oui.
Détails sur la visite : voir RC.

Immobilier

Le couvreur n'est pas forcément assuré pour tout travail de couverture

Tout travail d'étanchéité sur une toiture ne relève pas forcément des compétences classiques d'un couvreur et le client doit donc vérifier qu'il ait souscrit une assurance particulière correspondante.
C'est le cas des travaux d'étanchéité d'une toiture terrasse, a jugé la Cour de cassation, car il s'agit d'un travail qui nécessite des compétences spécifiques et qui n'est pas nécessairement garanti par l'assurance.
La nuance complique la tâche du client qui peut être un particulier incompétent en la matière et qui doit vérifier non seulement l'existence de l'assurance décennale du couvreur mais aussi que sa commande de travaux de couverture d'une toiture plate entre bien dans les activités pour lesquels l'entrepreneur est compétent et assuré.
L'affaire se complique encore lorsque le contrat d'assurance peut admettre que cette activité soit réalisée à titre accessoire sur le chantier mais non à titre principal.
La Cour de cassation a fréquemment jugé que le maître de l'ouvrage, c'est-à-dire le propriétaire du bâtiment, qui commande des travaux, devait vérifier avant le début des travaux que l'assurance décennale souscrite par l'entrepreneur, qui doit être mentionnée sur les devis et factures, couvre bien le travail envisagé.
(Cass. Civ 3, 30.3.2023, W 22-12.320).

SAS Vendée Grand Littoral Énergie

Réalisation d'un auvent de parking pour le compte de la commune de Talmont-Saint-Hilaire, équipés de panneaux photovoltaïques

PROCÉDURE ADAPTÉE OUVERTE

Section 1 : identification de l'acheteur
Nom complet de l'acheteur : SAS Vendée Grand Littoral Énergie.
Type de numéro national d'identification : Siret.
N° National d'identification : 910 792 290 00017.
Code postal : 85036.
Ville : La Roche-sur-Yon.
Groupement de commandes : oui.
Si oui, préciser le nom du coordonnateur du groupement : Vendée Grand Littoral Énergie.
Section 2 : communication
Moyen d'accès aux documents de la consultation :
Lien vers le profil d'acheteur :
https://vendee-energie.emarchespublics.com/pack/annonce_marche_public_13469_1073525.html
Identifiant interne de la consultation : MAPA-VGLE - OMB-2025-P1
L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : oui.
Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : non.
Contact : Julie Mouille.
Email : administratif@vendee-energie.fr
Tél : +33 2 51 45 88 77.
Section 3 : procédure
Type de procédure : procédure adaptée ouverte.
Condition de participation :
Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions/moyens de preuve :
Les références sur des prestations de même nature : le candidat doit justifier de références dans la réalisation d'auvents de parkings équipés de panneaux photovoltaïques, au moins une installation similaire d'une puissance de 100 kWc.
Les moyens humains mobilisées : le candidat doit justifier de moyens humains nécessaires à la réalisation des prestations, à savoir au moins une (1) personne dédiée.
Les certificats et qualifications : le candidat devra démontrer qu'il présente, a minima,
Les certificats et qualifications suivantes : qualification QualiPV ; et/ou certificat qualifelec.
Capacité économique et financière - conditions/moyens de preuve : les comptes annuels des trois (3) derniers exercices.
Capacités techniques et professionnelles - conditions/moyens de preuve : le candidat devra présenter les CV des personnels dédiés à la réalisation des prestations.
Technique d'achat : sans objet.
Date et heure limites de réception des plis : 27 février 2025 à 16 h 30.
Présentation des offres par catalogue électronique : autorisée.
Réduction du nombre de candidats : non.
Possibilité d'attribution sans négociation (attribution sur la base de l'offre initiale) : oui.
L'acheteur exige la présentation de variantes : non.
Section 4 : identification du marché
Intitulé du marché : réalisation d'un auvent de parking pour le compte de la commune de Talmont-Saint-Hilaire, équipés de panneaux photovoltaïques, pour le compte de Vendée Grand Littoral Énergie, situés aux Ribandeaux sur la commune de Talmont-Saint-Hialire en Vendée.
CPV - Objet principal : 45000000.
Type de marché : travaux.
Description succincte du marché :
Prestations 1 : réalisation des auvents de parking pour la commune de Talmont-Saint-Hilaire.
Détail des prestations : tranchées VRD liées à la partie auvent Fondations/Génie civil Charpente métallique ou autres (bois...)/pannes.
Ainsi que l'ensemble des prestations annexes telles que gouttière/éclairage/bardage et tous autres éléments d'ordre esthétique ou fonctionnelle dudit auvent.
Prestations 2 : réalisation des centrales photovoltaïques pour Vendée Grand Littoral Énergie.
Détail des prestations : tranchées VRD liées à la partie PV, Système d'intégration des modules PV sur les pannes Modules PV/onduleurs Génie électrique.
Lieu principal d'exécution du marché : Vendée.
Durée du marché (en mois) : 16.
La consultation comporte des tranches : non.
La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : non.
Marché alloti : non.
Mots descripteurs : photovoltaïque.
Section 6 : informations complémentaires
Visite obligatoire : non.
Date d'envoi du présent avis : 6 février 2025.

Vie des sociétés

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 28 janvier 2025, il a été constitué une SARL dénommée : Bonne Fontaine.
Objet social : location biens immobiliers meublés.
Siège social : 33, rue Bonne-Fontaine, 85300 Challans.
Capital : 1 000 euros.
Gérance : M. Denis Chauvel demeurant à Challans (85300), 33, rue Bonne-Fontaine.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de la Roche-sur-Yon.

Pour avis.

CESSION DE FONDS DE COMMERCE ET ARTISANAL

Aux termes d'un ASSP, en date à Treize-Septiers (85), du 16 janvier 2025, enregistré au SIE de La Roche-sur-Yon, le 3 février 2025, dossier 2025 00007552, référence 8504P01 2025 A 00415, la SARL Rineau, au capital de 7 622,45 euros, sise 7, rue Georges-Clemenceau, ZA de la Chardonnière, 85600 Treize-Septiers, 381 631 852 RCS La Roche-sur-Yon, a cédé à la SARL AGP Plâtrerie, au capital de 8 000 euros, sise 13, rue Louis-Pasteur, zone de la Croix Biton, 85660 Saint-Philbert-de-Bouaine, 499 483 501 RCS La Roche-sur-Yon, son fonds de commerce et artisanal de plâtrerie, isolation, pose de cloisons sèches, faïence, carrelage et tous revêtements des sols et murs, tous travaux de menuiseries intérieures et extérieurs, de charpentes. Négoce de tous matériels et matériaux se rapportant aux activités sus-indiqués et toutes prestations afférentes, exploité 7, rue Georges-Clemenceau, ZA de la Chardonnière, 85600 Treize-Septiers, moyennant le prix de 13 735 euros et ce avec une entrée en jouissance par la prise de possession réelle et effective à compter rétroactivement du 1er octobre 2024.
L'activité cédée sera transférée à l'établissement de la société AGP Plâtrerie, sis 13, rue Louis-Pasteur, zone de la Croix Biton, 85660 Saint-Philbert-de-Bouaine.
Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publications légales, pour la validité et pour la correspondance à l'adresse du siège social de la société AGP Plâtrerie, à savoir : 13, rue Louis-Pasteur, zone de la Croix Biton, 85660 Saint-Philbert-de-Bouaine.

Pour avis.

PHARMACIE NAPOLÉON VENDÉE

Société à responsabilité limitée
en liquidation
Au capital de 7 622,45 euros
Siège social :
26-28, rue du Président-De-Gaulle
85000 LA ROCHE-SUR-YON
Siège de liquidation :
23, impasse Dom-Helder-Camara
85000 LA ROCHE-SUR-YON
385 031 919 RCS La Roche-sur-Yon

AVIS DE CLÔTURE DE LIQUIDATION

Aux termes d'une décision en date du 5 février 2025 au siège de liquidation, l'associée unique a approuvé le compte définitif de liquidation en date du 23 janvier 2025, déchargé Mme Catherine Biron, demeurant 23, impasse Dom-Helder-Camara, 85000 La Roche-sur-Yon, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et a prononcé la clôture de la liquidation.
Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du tribunal de commerce de La Roche-sur-Yon, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la société sera radiée dudit registre.

Le Liquidateur.

SCP PRAUD – HUVELIN-ROUSSEAU PETIT – SENG
Notaires associés
à BEAUVOIR-SUR-MER (85)
3, rue de la Petite-Gare
Bureau de CHALLANS (85)
6, place Galilée

AVIS

Suivant acte reçu par Me Huvelin-Rousseau, notaire associé à Beauvoir-sur-Mer (85), le 30 janvier 2025, enregistré au SPFE de La Roche-sur-Yon (85), le 5 février 2025, bordereau 2025N344, M. Emmanuel Jean Bernard Pascal Gilles Lambert et Mme Nathalie Ginette Jeanne Padioleau, demeurant ensemble à Bouin (85), 15, boulevard Sébastien-Luneau, inscrit sous le n° 408 371 789 RCS La Roche-sur-Yon, ont vendu à la société A'Melisse Coiffure, SARL au capital de 1 500 euros, dont le siège est à Bouin (85), 9, place de l'Église, immatriculée sous le n° 939 414 975 RCS La Roche-sur-Yon, un fonds artisanal de coiffure, sis et exploité sous l'enseigne Salon Nathalie à Bouin, 9, place de l'Église, et pour lequel le cédant est inscrit au répertoire des métiers sous le n° 408 371 789 RM 85, moyennant le prix de 45 000 euros. L'entrée en jouissance a été fixé au 30 janvier 2025.
Les éventuelles oppositions, seront reçues en forme légale à l'étude de Me Huvelin-Rousseau, notaire associé, au bureau permanent de Challans, 6, place Galilée, dans les 10 jours de la dernière en date des publications légales.

Pour avis
Me HUVELIN-ROUSSEAU.

Les Sables-d'Olonne
1D, rue Amédée-Gordini
85180 LES SABLES-D'OLONNE

AVIS

Aux termes d'un acte ssp du 4 février 2025, il a été constitué la société civile immobilière ; Capital : 2 000 euros ; siège : 17 bis, rue du Marais-Doux, 85230 Bouin ; Objet : l'acquisition directement ou indirectement de terrains et/ou immeubles, l'exploitation par bail, location ou autrement desdits immeubles et de tous autres immeubles bâtis ou non dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement ; la construction, la transformation et l'aménagement de tous immeubles sur les terrains acquis par la société ; l'acquisition, la détention et la jouissance de tous biens mobiliers destinés à garnir ces immeubles ; la prise à bail, la location active et passive, la sous-location de tous immeubles et droits immobiliers ; l'emprunt de toutes sommes nécessaires à la réalisation de l'objet ci-dessus, avec ou sans garantie hypothécaire ; éventuellement et exceptionnellement, l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la société, au moyen de vente, échange ou apport en société ; l'acquisition, la détention de tous titres de sociétés, valeurs mobilières et plus généralement tous instruments et placements financiers ; et d'une façon générale, toutes opérations mobilières, immobilières ou financières susceptibles de faciliter la réalisation des objets ci-dessus définis à l'exclusion de toutes opérations susceptibles de faire perdre à la société, son caractère civil. Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS. Gérance pour une durée illimitée : Mme Cathy Dugue, épouse Grimberger et M. Olivier Grimberger, demeurant ensemble 17 bis, rue du Marais-Doux, 85230 Bouin. Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas, représentant au moins les trois quarts des parts sociales. La société sera immatriculée au RCS de La Roche-sur-Yon.

ETS POUPONNOT J.P.

Société à responsabilité limitée
en liquidation
Au capital de 8 000 euros
Siège social et de liquidation :
4, rue de l'Huilerie, Nieul-sur-l'Autise
85240 RIVES-D'AUTISE
440 432 102 RCS La Roche-sur-Yon

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPÉE

L'assemblée générale extraordinaire, le 31 décembre 2024, a décidé la dissolution anticipée de la société à compter de la même date et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.
Elle a nommé comme liquidateur M. Jean-Paul Pouponnot, demeurant 4, rue de l'Huilerie, Nieul-sur-l'Autise, 85240 Rives-d'Autise, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif et achever les éventuelles opérations en cours.
Le siège de la liquidation est fixé au siège social de la société sis 4, rue de l'Huilerie, Nieul-sur-l'Autise, 85240 Rives-d'Autise. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de La Roche-sur-Yon, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis
Me Katrin DUPUIS.

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 5 février 2025.
Dénomination : La Passion.
Forme : société civile immobilière.
Objet : la propriété, la mise en valeur, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles et droits immobiliers détenus en pleine propriété, nue-propriété ou usufruit, dont elle pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, d'apport, d'échange, ou autrement ; la propriété et la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières, droits sociaux ou tous autres titres, détenus en pleine propriété, nue-propriété ou usufruit, dont elle pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, d'apport, d'échange, ou autrement ; la propriété et la gestion de tous biens mobiliers de nature monétaire ; la souscription de contrats de capitalisation, l'ouverture de tous comptes d'instruments financiers, tels que comptes-titres permettant tous investissements dans des placements boursiers dont notamment des placements en actions ; la vente de ces mêmes biens pour autant qu'elle ne porte pas atteinte au caractère civil de la société.
Durée de la société : 99 années.
Capital social fixe : 1 000 euros.
Montant des apports en numéraire : 1 000 euros.
Cession de parts et agrément : les parts sociales ne peuvent être cédées, à titre onéreux ou à titre gratuit, quelle que soit la qualité du cessionnaire, qu'avec le consentement de la majorité en nombre des associés représentant plus de la moitié des parts sociales, cette majorité étant en outre déterminée compte tenu de la personne et des parts de l'associé cédant.
Siège social : 1, chemin des Fours-à-Chaux, 85450 Champagné-les-Marais.
La société sera immatriculée au RCS La Roche-sur-Yon.
Gérance : M. Christopher Palardy et Mme Élisabteh Palardy, demeurant 1, chemin des Fours-à-Chaux, 85450 Champagné-les-Marais.

SCEA GABORIT

Société civile d'exploitation agricole
en liquidation
Au capital fixe de 84 000 euros
Siège social : 4, Le Plessis
85590 SAINT-MARS-LA-REORTHE
331 736 793 RCS La Roche-sur-Yon

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Suivant délibérations prises en assemblée générale extraordinaire du 23 janvier 2025, les associés ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus de leur gestion aux liquidateurs, M. Guy-Paul Gaborit et M. Christian Gaborit, demeurant tous deux Le Plessis, 85590 Saint-Mars-la-Réorthe, et constaté la clôture des opérations de liquidation. Le dépôt des comptes définitifs de liquidation sera effectué auprès du RCS de La Roche-sur-Yon.

Pour avis
Les Liquidateurs.

ETS POUPONNOT J.P.

Société à responsabilité limitée
en liquidation
Au capital de 8 000 euros
Siège social et de liquidation :
4, rue de l'Huilerie, Nieul-sur-l'Autise
85240 RIVES-D'AUTISE
440 432 102 RCS La Roche-sur-Yon

AVIS DE CLÔTURE DE LIQUIDATION

L'assemblée générale réunie le 31 janvier 2025 a approuvé le compte définitif de liquidation arrêté au 31 décembre 2024, déchargé M. Jean-Paul Pouponnot de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion durant la période de liquidation et constaté la clôture de la liquidation de la société à compter du jour de ladite assemblée.
Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de La Roche-sur-Yon, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis
Le Liquidateur.

Régime matrimonial

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Me Romain Fournier, notaire, titulaire d'un office notarial à La Roche-sur-Yon (85000) 130, rue Birotheau-Laymonnière, CRPCEN 85105, le 5 février 2025, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle de biens meubles et immeubles, présents et à venir, tel qu'il est établi par l'article 1526 du Code civil, avec clause d'attribution intégrale au survivant, entre : M. Jacques Lucien Charles Henri de La Croix dit Raphaël Toussaint, et Mme Marie-Antoinette Marie-Jeanne Simone Robin, demeurant ensemble à Le Poiré-sur-Vie (85170) 10, rue du Beignon-Basset.
Monsieur est né à La Roche-sur-Yon (85000) le 25 avril 1937, Madame est née à La Roche-sur-Yon (85000) le 5 août 1937. Mariés à la mairie de La Roche-sur-Yon (85000) le 25 juillet 1959 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.
Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.
Monsieur et Madame sont de nationalité française. Résidents au sens de la réglementation fiscale.
En application de l'article 1397 du Code civil, les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial de La Roche-sur-Yon (85000) 130, rue Birotheau-Laymonnière, où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion.

La Une du journal, un cadeau original

Flashez le QR Code

ouest france